



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/1998/3
31 juillet 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS
Cinquante-sixième session
28 septembre - 1er octobre 1998

L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ EN 1998 ET LES PERSPECTIVES POUR 1999

(Point 4 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document contient le calendrier du débat du Comité sur les marchés des produits forestiers et des travaux de rédaction d'un compte rendu sur la situation du marché. Les délégations sont priées de présenter leurs exposés écrits sur le marché et les prévisions pour les produits forestiers dans les délais requis.

Le Comité est invité à :

- examiner l'évolution des marchés de produits forestiers;
- rédiger un compte rendu sur le marché qui sera publié après la session;
- réfléchir à la nécessité de recueillir des informations sur les produits forestiers certifiés;
- formuler des commentaires sur la Revue annuelle du marché des produits forestiers.

Calendrier et organisation du débat sur le marché

1. À la cinquante-sixième session du Comité du bois, le débat sur le marché est prévu pour le mardi 29 septembre 1998.

2. On trouvera ci-après un projet de calendrier qui devra être adapté à la durée des délibérations par secteur de marché. La présentation de chaque secteur du marché des produits forestiers sera précédée d'une analyse, par le secrétariat, des réponses au questionnaire du Comité du bois sur les prévisions pour 1997-1999, et suivie par des exposés d'experts. Les délégués seront alors invités à ouvrir le débat.

- a) 10 heures Tableau général de la conjoncture économique dans la région de la CEE et évolution générale des marchés des produits forestiers - présentation du secrétariat
- b) 10 h 30 Marchés des bois ronds, y compris, brièvement, la pâte de bois et le papier
- c) 11 h 30 Résineux : marchés des sciages et des grumes
- d) 15 heures Feuillus : marchés des sciages et des grumes des zones tempérées et tropicales
- e) 16 heures Panneaux dérivés du bois et marchés des produits du bois transformés (panneaux de particules, contre-plaqués et panneaux de fibres, y compris panneaux de fibres de densité moyenne)
- f) 17 heures Marchés des produits forestiers certifiés.

Rédaction du compte rendu du Comité sur le marché

3. Le calendrier ci-après est proposé pour les travaux de rédaction et d'adoption d'un compte rendu sur le marché, ainsi que pour la publication d'un communiqué de presse :

Mardi - matin et après-midi Débat sur le marché

Jeudi - matin, 9 heures Le Comité de rédaction élabore un compte rendu sur la base d'un projet du secrétariat (les services d'interprétation n'étant pas assurés ce matin-là, le secrétariat propose que le Comité de rédaction conduise ses travaux en anglais)

- après-midi Présentation du compte rendu (en anglais, français et russe) pour approbation par le Comité du bois

Vendredi Publication du compte rendu sous forme d'un communiqué de presse.

4. Le compte rendu sera publié dans le No 6 de la série du *Bulletin du bois* "Marchés des produits forestiers en 1998 et perspectives pour 1999"; en même temps que des tableaux statistiques (prévisions nationales), et sera disponible sur le site Web du Comité.

5. Les années précédentes, les pays suivants siégeaient au Comité de rédaction : Allemagne, Autriche, Canada, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suède. Tout autre pays qui le souhaiterait peut s'y faire représenter.

Exposés des pays sur le marché

6. Les exposés écrits des pays sur le marché sont indispensables à un débat fructueux car ils sont le seul moyen de s'assurer que les délégations et le secrétariat sont bien informés de l'évolution des marchés des différents pays (faute de temps, tous les pays ne peuvent présenter leur exposé pendant la session). L'attention des délégations est appelée sur les notes explicatives fournies dans l'ordre du jour provisoire (ECE/TIM/90) au titre du point 4. Un modèle de présentation est proposé en annexe.

7. Il est en particulier rappelé que les délégations doivent avoir envoyé à Genève, au plus tard le **1er septembre 1998**, 120 exemplaires de leurs exposés écrits sur l'évolution des marchés de produits forestiers. A sa cinquante-quatrième session, le Comité du bois a demandé l'inclusion d'une section spéciale sur "les marchés des produits forestiers certifiés". Les délégations qui ne peuvent expédier les 120 exemplaires avant la date limite sont priées d'en adresser au moins un, si besoin par télécopie, au secrétariat (il n'est pas possible de faire des photocopies pendant la session) :

Section du bois	
Division du commerce	E-mail : info.timber@unece.org
Palais des Nations	Tél. : + 41 22 917 2868
CH-1211 GENEVE 10 (Suisse)	Fax : + 41 22 917 0041

8. Le Comité du bois accorde une haute priorité à l'"étude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme" (09(B).1.3, priorité No 2 du programme de travail) et à la "collecte des statistiques et publication du *Bulletin du bois*" (priorité No 4 du programme de travail). Cette deuxième activité est partagée avec la Commission européenne des forêts. La capacité du secrétariat d'exécuter ces mandats très importants dépendra de la rapidité avec laquelle il recevra des réponses complètes aux questionnaires, tels que remaniés et approuvés par les pays membres. Il est rappelé aux délégations que la date limite de réponse au questionnaire du Comité du bois est le **31 août 1998** et qu'elles sont priées de la respecter. Il est impossible d'établir les statistiques et les rapports du Comité à temps pour la session si l'ensemble des statistiques ne sont pas reçues avant la date limite.

Produits forestiers - Revue annuelle du marché, 1997-1998

9. Le document "Produits forestiers - Revue annuelle du marché", *Bulletin du bois*, volume LI (1998), No 3, sera publié avant la session pour servir de document de travail au débat de cette session sur le marché. Afin de s'assurer que les délégations ont pris connaissance de son contenu, il peut être consulté sur le site Web du Comité (<http://www.unece.org/trade/timber>).

10. Les délégations trouveront dans le document susmentionné un chapitre spécial consacré au marché des produits forestiers certifiés qui s'inspire en partie du débat dont cette question a fait l'objet à la dernière session du Comité. La section 3.7 dudit chapitre, soumise à l'attention du Comité du bois, est reproduite ci-après :

Les tendances actuelles donnent à penser que sous une forme ou une autre, la certification fera partie intégrante de l'industrie forestière pendant de nombreuses années. Comme il est dit plus haut, il n'existe aucune source de statistiques fiables et objectives sur la production, le commerce et la consommation de produits forestiers certifiés.

La collecte de statistiques spécifiques est une tâche d'autant plus difficile que les mécanismes classiques de mesure ne distinguent pas les produits certifiés des produits non certifiés. Le nombre de mécanismes de certification utilisés ou en passe de l'être complique un peu plus la situation. Le Comité du bois pourrait examiner le meilleur moyen de suivre l'évolution des mécanismes de certification et d'en étudier l'effet sur les marchés de produits forestiers.

Les volets ci-après pourraient être abordés :

1. informations à posséder pour suivre de manière satisfaisante l'évolution de ce secteur de marché porteur;
2. sources d'information potentielles (sources officielles, mécanismes de certification, associations, etc.);
3. problèmes de confidentialité;
4. méthodes de collecte de l'information (l'organisation d'enquêtes officielles périodiques n'est pas forcément le moyen le plus efficace).

Il est proposé que le Comité du bois examine, à sa session de septembre 1998, l'opportunité et les modalités de la mise en place d'un système permettant de suivre l'évolution de ce secteur de marché. Le Comité souhaitera peut-être porter cette question à l'attention du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts qui doit se réunir en mai 1999.

11. Dans la perspective de l'examen des marchés, un second chapitre spécial a été consacré aux effets de la crise asiatique sur les marchés de produits forestiers de la région de la CEE. Les délégations sont invitées à examiner ce thème dans leurs rapports écrits sur le marché.

12. Les délégations sont invitées à proposer des sujets susceptibles de faire l'objet de futurs chapitres spéciaux : problèmes actuels, faits nouveaux, tendances, marchés spécifiques de produits forestiers dans la région de la CEE ou ailleurs. Le secrétariat attend avec intérêt d'éventuels commentaires sur la revue susmentionnée.

Annexe

**Modèle de présentation proposé pour les exposés écrits
des pays sur le marché**

Les exposés écrits sur le marché suivent généralement l'ordre du débat sur le marché. Il est proposé d'examiner les thèmes ci-après, s'il y a lieu, pour l'année en cours et dans le cadre des prévisions relatives à l'année suivante :

- Tendances économiques générales touchant le secteur des forêts et des industries forestières

- Évolution des marchés de produits forestiers
 - Pâte à papier et papier
 - Bois ronds, y compris bois à pâte
 - Résineux (sciages et grumes)
 - Feuillus (sciages et grumes)
 - Panneaux dérivés du bois (panneaux de particules, panneaux de fibres, y compris panneaux de fibres de densité moyenne, panneaux OSB, contre-plaqués)
 - Produits forestiers certifiés

- Tableaux
 - Indicateurs économiques
 - Production et commerce de produits forestiers en 1997, 1998 et 1999.
